



Engrais verts

À vos marques, prêts... Semez!

À peine remis des vendanges, il est temps déjà de songer à semer les couverts temporaires. Mais quelle démarche adopter pour garantir une levée optimale au prochain printemps ? Experts et viticulteurs livrent leurs secrets.



Optez pour un mélange

L'implantation d'un couvert monospécifique ne semble plus au goût du jour.

Les techniciens conseillent de plus en plus d'implanter un mélange au minimum de trois espèces intégrant une légumineuse, une crucifère et une graminée. Les légumineuses fixent l'azote atmosphérique. On les utilise donc pour accroître la vigueur de la vigne. Les crucifères, elles, peuvent stocker la potasse et le phosphore qui seront restitués sous forme assimilable par la vigne lors de la destruction du couvert.

De leur côté, les crucifères et les graminées fixent l'azote non utilisé par la vigne en le stockant dans leurs feuilles et leurs racines. On limite ainsi le lessivage de cet élément par les pluies hivernales. « Il ne faut pas sous-estimer le rôle de ces familles dans l'absorption de l'azote soluble, avertit Éric Maille, conseiller viticole à AgroBio Périgord. Un mélange de légumineuses, crucifères et graminées peut ainsi restituer sans problème 80, voire 150 unités d'azote lors de sa destruction, ce qui couvre largement les besoins de la vigne qui varient entre 40 et 70 unités à l'hectare. » Cependant, tout

dépend de la densité et de la réussite du semis, des espèces choisies et de la largeur de la bande semée.

Les mélanges d'espèces jouent également un rôle dans la portance et l'aération du sol ainsi que l'infiltration de l'eau. Les crucifères, les graminées et les légumineuses sont en effet dotées de systèmes racinaires différents. Le pivot des crucifères permettra une meilleure pénétration de l'eau des pluies en profondeur, tandis que celui des graminées aérera le sol en surface. D'un point de vue purement pratique, Éric Maille voit un autre avantage aux mélanges : « Grâce à eux, il devient inutile de raisonner une rotation pluriannuelle, comme cela se pratique en grande culture. »



Semez après les vendanges

« Je conseille de semer après les vendanges, entre le 15 septembre et le 30 octobre. En dehors de ce créneau, c'est la loterie », avertit Éric Maille. Le semis avant les vendanges présente en effet des risques. Si les vendangeurs ou les machines passent au moment de la sortie des plantules, cela les détruira à

coup sûr. Bien sûr, on peut réduire ce risque en semant longtemps avant les vendanges car les couverts avancés supportent mieux le piétinement que les jeunes. Néanmoins, les semis trop précoces ont un autre inconvénient. « En 2015, les viticulteurs de notre GIEE ont semé en juillet parce qu'il avait beaucoup plu. Les conditions étaient alors idéales. Mais nous avons eu ensuite un hiver doux, et la vesce est montée autour des ceps, ce qui a gêné les tailleurs », raconte Alice Durand, conseillère viticole à la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher. À noter également qu'un couvert trop développé en hiver risque davantage de geler qu'à un stade moins avancé.

« L'an passé, les viticulteurs du GIEE que j'anime ont tous semé entre le 30 septembre et le 30 octobre, et ils ont obtenu une belle biomasse au printemps : 9,9 tonnes de matière sèche à l'hectare avec des mélanges contenant au minimum trois espèces », se félicite Éric Maille.

Autre solution : semer juste à la veille des vendanges. Les graines ne craignent pas en effet le piétinement. Reste que l'organisation du travail durant cette période n'est pas des plus propices pour les semis.



POUR OBTENIR un maximum de biomasse au printemps, il faut semer juste après les vendanges. © C. WATIER

JEAN-PAUL LANDAT, DOMAINE DU SIORAC, 28 HA À SAINT-AUBIN-DE-CADELECH, EN DORDOGNE



« Désormais, l'eau ne stagne plus après une averse. »

« **D**epuis cinq ans, je sème des couverts dans toutes mes vignes un rang sur deux ; l'autre rang étant enherbé en permanence. En général, je sème en octobre un mélange de deux crucifères, deux légumineuses et deux graminées. Je dispose de quatre mélanges différents selon les besoins de la vigne et la structure du sol. Pour plus de potasse, je mets plus de crucifères, pour l'azote, il faut davantage de légumineuses. Sur les sols humides, j'implante un

mélange contenant beaucoup de crucifères qui disposent d'un pivot profond. Désormais, dans ces sols, l'eau ne stagne plus après une averse. Pour la densité de semis, je surdose systématiquement : environ 300 kg/ha en équivalent plein, sachant que je sème réellement 0,66 ha. Je prépare le sol en deux étapes. Je passe d'abord l'Actisol fin juillet-début août alors que le sol est assez sec. Cela l'ameublisse sur environ 15 cm et fait remonter l'eau en surface pour qu'il

soit frais lors du semis. En général, je combine ce travail avec le passage des lames interceps. Ce n'est donc pas un passage supplémentaire. Ensuite, je sème après la récolte avec un semoir pneumatique à huit descentes fixé sur une herse rotative. Pour bien tasser le sol, un rouleau est fixé à l'arrière de la herse. L'an passé, j'ai acheté pour 3 000 € de semences environ. Cette année, ce sera plus cher car je me convertis au bio. Je ne peux dès lors utiliser que des semences bio. »

entre la terre et les graines. » Ce tassement est vital pour les petites graines comme la vesce ou la moutarde qui disposent de très peu de réserves avant de prendre racine.

Certains viticulteurs ne souhaitant pas travailler leurs sols optent pour le semis direct. « Dans ce cas, il faut réduire la densité du semis, sinon cela fait beaucoup de graines par mètre linéaire puisque l'on sème en ligne », avertit Éric Maille. Le passage au semis direct ne peut se faire du jour au lendemain. « Pour se lancer dans cette pratique, il faut avoir fait des couverts temporaires depuis plusieurs années en vue de réactiver la vie du sol », souligne Alice Durand.



Surdosez absolument

Pour les semis dans les vignes, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : il faut surdoser !

« En viticulture, nous avons mesuré des taux de perte entre le semis et la levée de 40 à 80 %. C'est énorme ! Chez un céréalier, les pertes sont de 15 % maximum », indique Éric Maille. Mais le conseiller ne donne pas de recette miracle : « Pour le dosage, tout dépend du mélange et du sol. » C'est donc au viticulteur de faire des tests. « L'an dernier, je n'ai semé que 80 kg/ha d'un mélange d'avoine, seigle, féverole, trèfle d'Alexandrie, phacélie et radis. Mais les petites graines de trèfle et de phacélie ont mal levé. Or, elles coûtent cher, explique Hervé Villemade, viticulteur dans le Loir-et-Cher, qui sème ses couverts en direct sans travail préalable du sol. Cette année, je vais donc changer la composition du semis et surdoser. Je pense utiliser un mélange de triticale, avoine, féverole, vesce, colza fourrager et navette à hauteur de 190 kg/ha et à une profondeur de 2 ou 3 cm. »

« Les viticulteurs ne sont pas, pour la plupart, des agriculteurs. Ils ne disposent donc pas du matériel, ni du temps pour peaufiner leurs semis. En grandes cultures, on sème entre 70 et 130 kg/ha contre 300 kg/ha en viticulture, excepté pour le semis direct », ajoute Éric Maille. Attention donc à ne pas suivre les indications écrites sur les paquets de semences destinées aux agriculteurs. **LUCIE MARNÉ**



Roulez le sol après le semis

Pour qu'un semis lève bien, la préparation du sol doit être optimale. « Dans notre secteur, la plupart des viticulteurs effectuent un travail superficiel du sol pour obtenir un beau lit de semences. Ils sèment ensuite à la volée avec un semoir à disques de type Vicon », explique Alice Durand. Quant à l'outil conseillé pour préparer ce lit de semences, tout dépend de l'état de l'interrang. S'il est peu enherbé, un griffage superficiel suffit. S'il y a au contraire beaucoup d'herbe, on privilégiera un passage de cover-crop.

« L'idéal, c'est de tout faire en un seul passage : travail du sol, semis et roulage », précise Éric Maille. Et le technicien insiste sur ce dernier point : « Il est nécessaire de placer un rouleau à l'arrière du semoir pour améliorer le contact



Semez à 3 cm de profondeur

Les petites graines, comme le trèfle, se sèment en surface et les grosses, comme la féverole, plus en profondeur. Les mélanges nécessitent donc un compromis. « Entre 2 et 4 cm de profondeur, on obtient de très bons résultats », indique Éric Maille. D'après Jean-Paul Landat, viticulteur en Dordogne, ce sont les petites graines qui doivent guider la profondeur du semis : « Comme elles disposent de moins de réserves, elles doivent être semées près de la surface du sol. Dans ces conditions, les grosses graines n'ont aucun problème à germer, même si on les sème généralement plus en profondeur. »

Dans l'Aude, la cave coopérative du Razès se lance dans le semis direct

La cave du Razès vient d'acquérir un semoir direct Aurensan à double trémie, avec entraînement électrique. À l'initiative d'un petit groupe de viticulteurs, « Nous souhaitons semer un mélange homogène, d'où le choix d'un semoir à deux trémies, l'une destinée aux grosses graines, l'autre aux petites. Pour les

mélanges, nous voulons produire nos propres semences car pour la plupart nous sommes aussi agriculteurs », explique Mathieu Bernies, coopérateur à l'initiative de ce projet et membre du conseil d'administration. Pour le mélange, libre à chacun de choisir ses espèces. L'objectif est d'échanger ensuite les semences des plantes

les plus intéressantes et de partager ses expériences. Dans un premier temps, la majorité s'oriente à minima vers un couvert uniquement de féverole. La cave louera le semoir à ses membres 20 €/ha. Actuellement, une quinzaine de viticulteurs sont intéressés, pour environ 200 ha de vignes. Mais le projet devrait susciter davantage

d'intérêt avec la contractualisation cette année d'une MAE visant à supprimer le désherbage chimique et à implanter des couverts dans l'aire d'alimentation en eau potable de Carcassonne. « Si le projet rencontre du succès, pourquoi pas acheter un nouveau semoir », se réjouit Mathieu Bernies. Les semis sont prévus pour septembre.